

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-000904 / 52035244  
Produits Epagny (Gruyère) S.A., 1663 Epagny  
Etiquetage et emballage de produits secs et surgelés  
Besoin particulier de consommation  
20 H, 20 F  
01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-001523 / 53812786  
Gottex Brokers S.A., 1007 Lausanne  
Départements: Informatique (IT), Administration et Compliance \*)  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
13 H, 3 F  
01.01.2013–31.12.2015 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-002477 / 67619531  
Resilux Schweiz AG, 1994 Aproz (Nendaz)  
Fabrication de bouteilles pour boissons en PET  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
9 H  
01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-002902 / 64352229  
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel  
Départements BDS, Maintenance et process ctrl, QE  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
51 H, 3 F  
01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002789 / 52020625  
Essor Rosse et Affolter S.A., 2738 Court  
Secteurs décolletage et CNC: surveillance des équipements de production  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H  
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 13-002920 / 1510402  
MA Service S.R.L, 00132 Roma  
Entretien et réparation des trains Cisalpino à réaliser en dehors de l'exploitation des véhicules concernés.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
15 H  
01.01.2014–31.03.2014 (Renouvellement)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 13-002474 / 51977678  
Erie-Electroverre S.A., 1680 Romont FR  
Verrerie: fabrication du verre étiré  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
24 H  
01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

11 février 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail